



Home Suisse Romande **Suisse** #NOUSSOMMESLEFUTUR Monde Économie Sports Plus ▾

VAUD

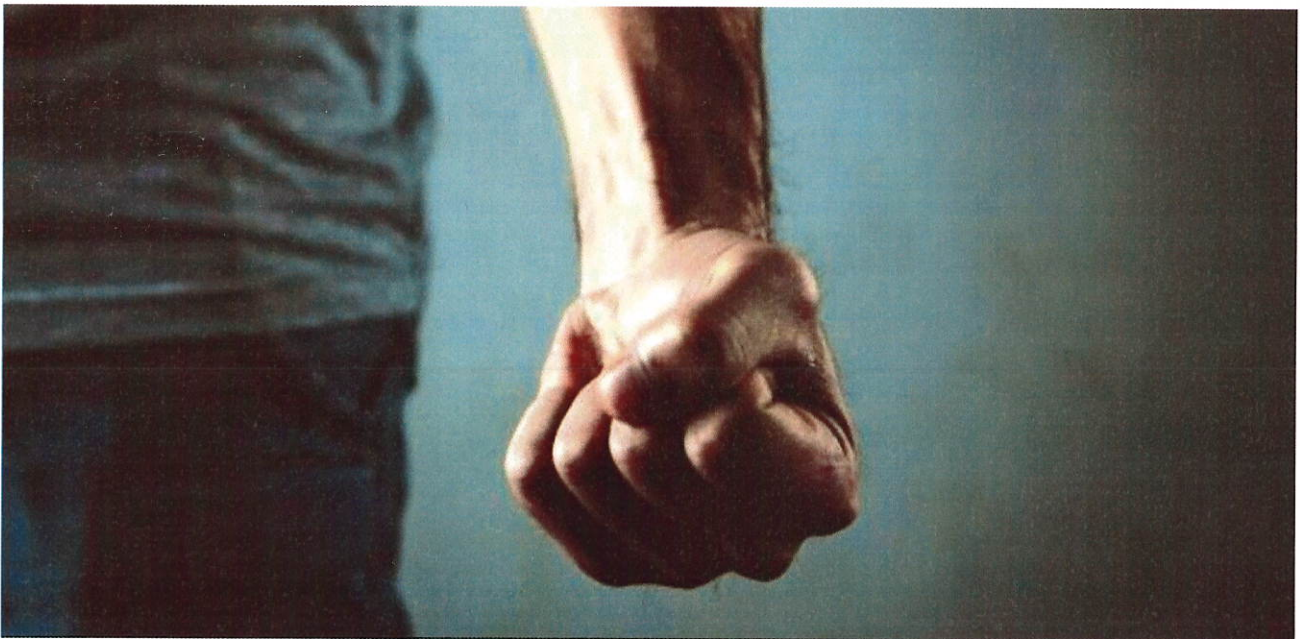
Actualisé 31.10.2019 10:28

Reconnu coupable, il sera expulsé après la prison

Un ouvrier italien est condamné pour mise en danger de la vie d'autrui et contrainte sexuelle aggravée. Son avocate fera appel.



de
Frédéric Nejad Toulami



iStock / image prétexte

«A la fin de la lecture du verdict, mon client a interpellé les juges. Il est révolté car ils ont retenu contre lui la contrainte sexuelle, ce qu'il conteste depuis le début.» Avocate du condamné, Me Regina Andrade annonce déjà à 20minutes.ch qu'ils feront appel de la décision du Tribunal du Nord vaudois de ce mercredi 30 octobre.

...

Publicité



Accusé d'avoir notamment étranglé sa petite amie brésilienne en séjour illégal en Suisse, cet Italien cocaïnomane de 36 ans l'aurait séquestrée dans son appartement en 2018. Elle avait fui en sautant par la fenêtre du 1er étage. Il est accusé aussi de lui avoir imposé des sodomies suivies de fellations. Lui reconnaît être violent mais conteste fermement les contraintes sexuelles.

Le Ministère public avait requis mardi une peine de 8 ans de prison et une expulsion de la Suisse pour 10 ans. La Cour a retenu tous les griefs mais a été légèrement moins sévère en condamnant le prévenu à 6 ans de prison ferme additionnés de 6 mois pour un sursis révoqué pour une autre affaire pénale. Il est aussi frappé d'une expulsion de Suisse pour une durée de 7 ans. Les juges n'ont pas retenu sa situation comme relevant des cas de rigueur prévus pour éviter d'être expulsé. «Alors qu'il est né et a vécu en Suisse où ses deux enfants vivent actuellement», insiste son avocate, qui critique aussi le fait que le rapport d'expertise ait été retenu par le tribunal bien qu'il contienne des incohérences. Elle demandera un second rapport à la justice.

Du côté de la plaignante, son avocate Me Manuela Ryter Godel refuse de parler de «victoire car ce qui s'est passé est humainement très grave pour ma cliente. Il était essentiel pour elle que tout soit reconnu par la justice, sans esprit de vengeance. Elle va ainsi ressentir du respect d'elle-même et pouvoir enfin se reconstruire et aller de l'avant.»

Publicité

...

Publicité

Le Logic Combo Deal

Découvrez la variété maximale et obtiens ton kit individuel à un prix exceptionnel!

[Vers la boutique](#)

TON OPINION

Le sujet est important.



L'article est informatif.



L'article est objectif.



0



0

Trouvé des erreurs? Dites-nous où!

0 commentaires

L'espace commentaires a été désactivé



> >

Front Suisse **Vaud: Reconnu coupable, il sera expulsé après la prison**

